

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

N° 09/2018

Demande de crédit de CHF 155'000.--TTC, pour le déplacement et la réhabilitation du collecteur
« Centre, N°60 » sur les Communes d'Echichens et de Morges.



Soumis au Comité de direction dans sa séance du 10 octobre 2018 et adopté le 17 octobre 2018.

Séance de la Commission : le 7 novembre 2018 à 18 heures 30

Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Constat.....	3
3.	Descriptif des travaux.....	3
4.	Situations.....	4
5.	Devis estimatif des travaux	5
6.	Plan financier.....	5
7.	Conclusions.....	6

**PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL**

N° 09/2018

Demande de crédit de CHF 155'000.--TTC, pour le déplacement et la réhabilitation du collecteur « Centre, N°60 » sur les Communes d'Echichens et de Morges.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR), division infrastructure routière du Canton de Vaud, a soumis à l'enquête publique le projet cantonal de « Mobilité douce Morges – Echichens sur la route cantonale N°75 (RC75) ». Dans le cadre de ce projet, qui se situe entre Marcelin à la sortie de Morges et l'entrée d'Echichens, des tronçons du collecteur « Centre, N°60 » longent et traversent cette route. Au bord du domaine de Valmont, il est prévu l'élargissement de la route avec construction d'un mur de soutènement. De ce fait, le collecteur ERM ne peut pas être conservé et doit être déplacé.

Le présent préavis ne concerne que le collecteur d'eaux usées ERM et les montants relatifs aux travaux de la RC75 ne sont pas compris dans cette demande de crédit. Le bassin versant étant de petite importance, les travaux seront optimisés afin de limiter leurs coûts.

Le déplacement du collecteur ERM interviendra uniquement si les travaux de la RC75 sont exécutés.

2. Constat

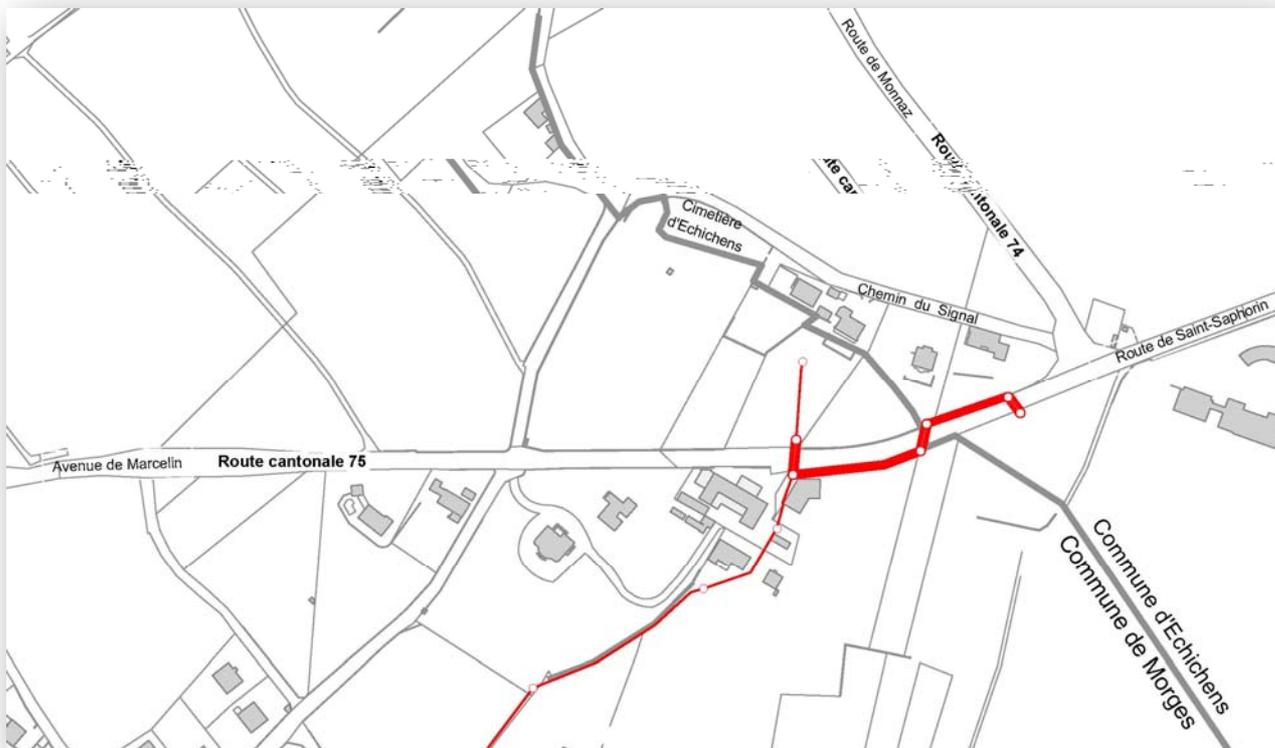
Le collecteur existant «Centre, N°60» a été construit en 1975. Il est en PVC et son diamètre est de 250 mm. Les tronçons concernés par ces travaux le sont sur une longueur d'environ 165 mètres. Ces tronçons sont dans un état « moyen », des déformations, des ovalisations, des branchements avec racines et des joints défectueux ont été constatés. Il est impératif de faire ces travaux afin d'assurer la longévité de ce collecteur et ainsi limiter les interventions futures dans et aux abords de la route cantonale.

3. Descriptif des travaux

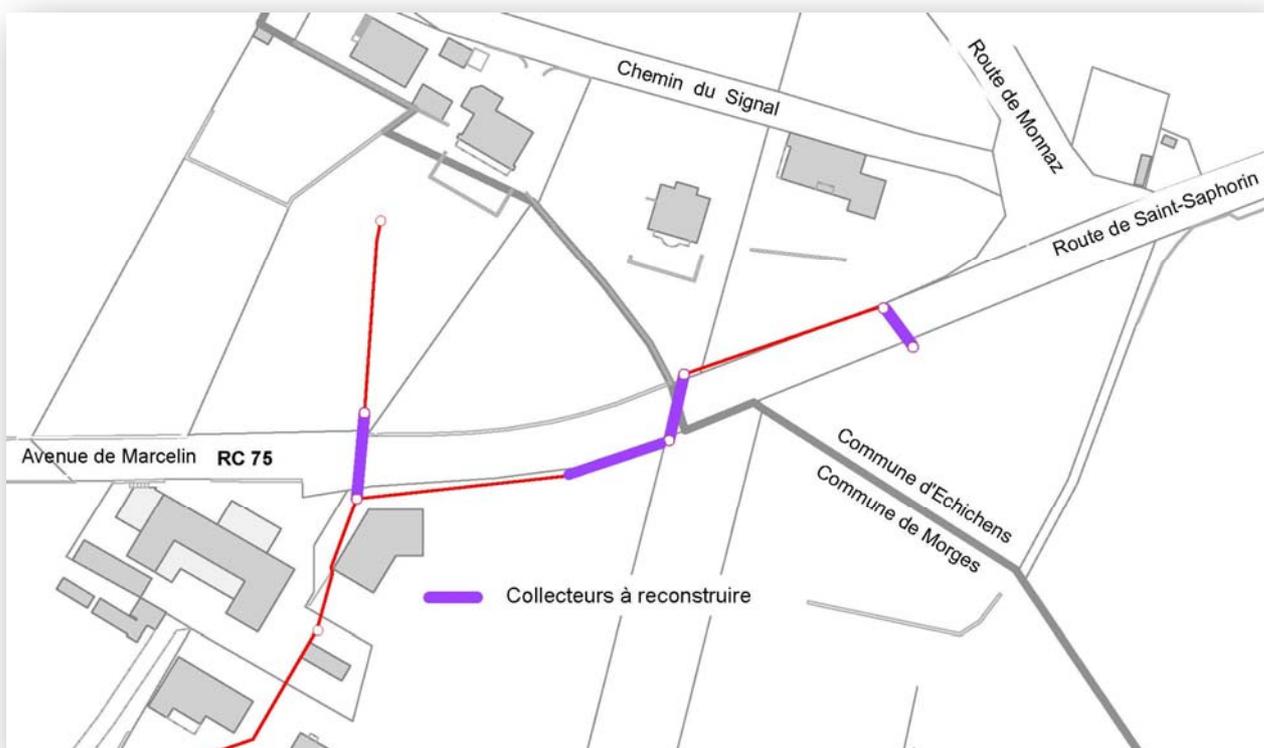
Les travaux faisant l'objet de ce préavis visent à déplacer le collecteur qui est en conflit avec la nouvelle construction du mur de soutènement. Le nouveau collecteur sera construit en PolyPropylène (PP), diamètre 250 mm intérieur sur une longueur maximale de 120 mètres. La longueur de la reconstruction sera déterminée selon les plans d'exécution et l'emprise des nouveaux murs de soutènement. Par contre, les trois traversées de route seront reconstruites dans leur intégralité. Diverses réparations ponctuelles seront également exécutées dans le collecteur côté Jura, essentiellement aux branchements des deux propriétés privées. Le but de ces travaux est de réhabiliter le collecteur tout en limitant les coûts de construction.

4. Situations

Situation générale actuelle



Situation des travaux



5. Devis estimatif des travaux

7. Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 09/2018 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de CHF 155'000.-- TTC, pour le déplacement et la réhabilitation du collecteur « Centre, N°60 » sur les Communes d'Echichens et de Morges,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

Soumis au Comité de direction dans sa séance du 10 octobre 2018 et adopté le 17 octobre 2018.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

La Secrétaire

Christian Maeder

Brigitte Baumberger

Morges, le 17 octobre 2018 /DM/bb

Commissaires :

Mmes Mélanie Blanchard, Morges
Sara Speckinger, Chigny

MM. Oscar Gros, Echichens
Alain Golay, Denges
Christophe Cartier, Ecublens

Délégué du Comité de direction :

M. Salvatore Guarna

Délégués de l'ERM :

M. Tony Reverchon
Mme Dominique Mathey

Séance de la Commission :

7 novembre 2018 à 18 heures 30 à l'ERM